

Les vols secrets de la CIA

Agents de la CIA en exercice, retraité de l'Agence américaine, diplomates étrangers, victimes de restitutions, documents classés Confidentiels... Le journaliste anglais indépendant Stephen Grey a minutieusement enquêté pendant plusieurs années sur le programme secret de restitutions de la CIA.

«Le 22 juillet 2002, à 3h40, heure locale, le Gulfstream V de la CIA se posait à l'aéroport de Rabat. Binyam se trouvait à bord avec deux autres prisonniers. A l'époque, l'appareil se rendait fréquemment au Maroc. Les journaux de bord que j'ai pu consulter indiquent au moins vingt-huit déplacements dans le royaume au cours des trois années consécutives au 11 septembre.

Ce week-end-là, Washington suivait de près un conflit bizarre qui se déroulait sur la côte méditerranéenne du Maroc. Un groupe de Marocains avait fait flotter le drapeau du royaume chérifien sur un îlot minuscule et inhabité revendiqué par les Espagnols, l'îlot Leïla-Perejil. Les Espagnols avaient répliqué en envoyant des commandos par hélicoptère. La tension montait. Colin Powell, jouant les intermédiaires, passa le week-end au téléphone pour parvenir à un compromis pacifique. Selon le Sunday Time de Londres, le Maroc exerçait une certaine influence sur Washington où le roi Mohammed VI était perçu comme un allié dans la guerre contre le terrorisme. L'Amérique pencha en faveur du souverain au moment où l'avion de la CIA, ayant reçu l'autorisation d'atterrir, débarquait furtivement ses passagers.



Description des lieux

Binyam se rappelait qu'on l'avait immédiatement installé à l'arrière d'une camionnette qui roula pendant une demi-heure ou trois-quarts d'heure. Il entendait des voix parler l'arabe. La prison où on l'emmenait se situait à l'extérieur de Rabat. Elle comprenait six groupes de maisons, chacune avec six pièces et un sous-sol. Trois pièces étaient réservées aux prisonniers, une autre aux interrogatoires, une aux gardiens ; la dernière restait vide. Les maisons étaient protégées par une clôture métallique et par de grands arbres allant jusqu'à dix mètres de haut. Binyam fut enfermé dans une grande pièce aux murs blanchis à la chaux, pourvue d'une large fenêtre aux volets fermés. Trois semaines plus tard, on le déménagea dans une pièce du fond, aux murs couverts de boiseries, près des toilettes. C'était la salle de torture.

Binyam décrira les lieux beaucoup plus tard, quand il reçut enfin l'autorisation de rencontrer son avocat, Stafford Smith, à Guantanamo. Il venait de passer dix-huit mois en prison au Maroc, cinq mois dans une geôle de la CIA à Kaboul et quatre mois sur la base aérienne de Bagram au nord de la capitale afghane.

Peu après son arrivée au Maroc, Binyam demanda à l'un des gardiens : «Quel genre de torture pratiquent-ils ici ?» Le garde répondit : «Ils viendront cagoulés et te battront avec des bâtons. D'abord, ils te violeront puis ils prendront une bouteille en verre, briseront le goulot et te feront asseoir dessus».



Binyam espérait qu'on essayait seulement de l'intimider mais il n'en était pas sûr après les menaces de ses interrogateurs au Pakistan. Pendant la durée de son incarcération au Maroc, il ne sut jamais avec certitude si les Marocains dirigeaient la prison ou s'il s'agissait d'une infrastructure américaine. Il y avait deux équipes de gardiens : l'une était marocaine, l'autre étrangère. Les gardes locaux parlaient le français et l'arabe, les gardes étrangers parlaient l'anglais et l'arabe, non pas le dialecte marocain mais l'arabe classique qu'on utilise dans les pays du Golfe.

Binyam a dit que l'équipe qui le torturait comprenait huit hommes et femmes. Parmi eux :

- "Mohammed", un Marocain de plus de 1.80 mètre, bien bâti, yeux bleus, cheveux bruns, la peau blanche ; entre 28 et 32 ans.
- "Sarah", une Blanche de 32 ou 35 ans, yeux bleus, cheveux blonds. Disait être canadienne et servir d'intermédiaire entre lui et les Américains. Binyam la croyait américaine. Le 8 août, elle lui a dit : «Si tu ne me parles pas, les Américains donneront le feu vert pour qu'on te torture. Ils t'électrocuteront, te tabasseront et te violeront». Elle semblait blasée, comme si la chose était normale.
- "Marwan", environ 1.85 mètre, 100 kilos, la peau sombre, les yeux marron, rasé de près. Décrit par Binyam comme le chef des tortionnaires, celui qui décidait des sévices. «Il m'a frappé quelques fois pendant les interrogatoires. Il fumait des Marlboro light et avait un téléphone portable Motorola Wing».
- "Scarface", environ 1.65 mètre, la peau mate, les yeux bruns et la voix grave. Toujours masqué, il menait l'interrogatoire et frappait.
- "Le Boss", 1.80 mètre, peau blanche, yeux marron, cheveux noirs grisonnants, barbe soignée, bien bâti. On disait qu'il était allé à Guantanamo interroger des Marocains.

Binyam a raconté les tortures successives qu'il a subies pendant plus de dix-huit mois au Maroc. Leur détail est contenu dans son compte-rendu dicté à Stafford Smith.

Dès le début, les interrogateurs lui ont posé des questions ciblées sur Londres et la Grande-Bretagne, notamment sur la mosquée Al-Manaar, à North Kensington. Ils lui ont même montré des photos de fidèles qui participaient aux prières.

Le 30 juillet, selon le compte rendu :

Ils m'ont aussi montré des photos et des dossiers qui, disaient-ils, provenaient de Grande-Bretagne, du M15. Ils appelaient ça le dossier britannique. C'est alors que j'ai compris que les Britanniques envoyaient des questions aux Marocains. J'ai d'abord été surpris qu'ils soient du côté des Américains.

Les tortures ont commencé le 6 août. Dans la matinée, Sarah et l'interrogateur nommé Mohammed sont entrés dans la cellule de Binyam. Ce dernier a cru qu'on allait le transférer ailleurs. Ils semblaient compatissants et apportaient un petit déjeuner. Ils ont parlé de politique et des guerres du passé.

Dans la nuit, trois hommes sont arrivés. Ils avaient revêtu des cagoules noires, des espèces de passe-montagnes révélant seulement les yeux. Deux d'entre eux m'ont saisi aux épaules et le troisième m'a frappé à l'estomac. Je ne m'attendais pas à ce premier coup. Je ne savais pas où l'on me frapperait. J'aurais bandé mes muscles, mais je n'ai pas eu le temps. Cela m'a remué tout l'intérieur. J'ai eu envie de vomir.

Dix minutes plus tard, j'étais presque inconscient. Cela a paru durer des heures. J'avais fait la prière du soir, mais je ne sais pas jusqu'à quelle heure ça s'est prolongé. Je devais rester debout, mais j'avais tellement mal que je tombais à genoux. Ils me remettaient debout et les coups reprenaient. Ils me frappaient sur les cuisses quand je me relevais. J'ai vomi dès les premiers coups. Je n'ai pas parlé pendant tout ce temps. Je n'avais pas l'énergie ou la volonté de dire quoi que ce soit. Je voulais seulement que ça s'arrête.



Torture mentale et physique

Je voyais les mains qui me frappaient. Les mains de quelqu'un qui aurait été mécanicien ou bûcheron. Des mains très lourdes, avec des poils noirs dessus et sur les phalanges. Je ne me souviens pas de bague. Les poignets étaient épais, les manches boutonnées.

Au cours de cette première nuit, poursuivait Binyam, ils n'étaient pas allés plus loin dans le «traitement de première classe». Il n'avait pas eu le droit d'aller aux toilettes et on ne lui avait donné aucune nourriture.

Un cycle de tortures a commencé... ils me posaient une question, je répondais une chose. Ils disaient que c'était un mensonge. Je disais autre chose. Ils disaient que je mentais. Je ne comprenais pas ce qu'ils voulaient entendre.

Ils disaient : il y a ce type qui dit que tu es quelqu'un d'important à Al Qaïda. Je répondais que c'était un mensonge. Ils me torturaient. Je disais : «Ok, c'est vrai». Il disaient : «Ok, dis-nous-en plus». Je disais «Je ne sais rien de plus». Les tortures reprenaient.

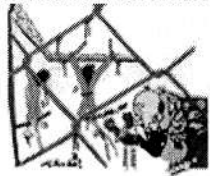
Ils laissaient parfois Binyam tranquille pendant des jours, voire des semaines, mais ils revenaient toujours. Ils lui dirent que des gens haut placés à Al Qaïda avaient commencé à parler de lui. «Ils m'ont annoncé que les Américains attendaient de moi une histoire et que leur boulot était de l'obtenir. Ils ont parlé de José Padilla et m'ont dit que j'allais témoigner contre lui et contre des gens importants». Ils ont cité les noms de Khaled Cheikh Mohammed, Abou Zoubaida et Ibn Al-Cheikh al-Libi. Binyam a protesté : durant ses séjours en Afghanistan et au Pakistan, son arabe était si pauvre qu'il n'aurait même pas pu entamer une discussion avec eux. «La vérité est que je ne les ai jamais rencontrés, ni l'un ni l'autre, et comment aurais-je pu ?... Ils m'ont dit que je devais plaider coupable, avouer que j'étais responsable des opérations, que j'apportais les idées. J'insistais : j'étais resté peu de temps en Afghanistan. Ils répondaient : "On s'en fout"».

Puis vinrent les pires tortures. Elles commencèrent à la fin août 2002, quand Binyam commit l'erreur d'insulter Marwan en disant que les Marocains n'étaient pas des gens intelligents. Marwan l'agonit d'injures. Il revint plus tard avec trois acolytes.

«Déshabilitez-le», a hurlé Marwan. Ils ont découpé mes vêtements avec une sorte de scalpel de chirurgien. J'étais nu. J'ai essayé d'avoir l'air courageux. Mais ils allaient peut-être me violer. Peut-être m'électrocuter. Peut-être me castrer. Ils ont posé le scalpel sur le côté droit de ma poitrine. Cela n'a fait qu'une petite coupure, peut-être deux centimètres. D'abord, j'ai hurlé... J'étais en état de choc. Je ne m'y attendais pas... Puis ils ont entaillé le côté gauche de ma poitrine. Cette fois, je n'ai pas voulu crier parce que je savais ce qui viendrait.

Marwan est devenu nerveux. «Faites ce qu'on a prévu», a-t-il dit.

L'un d'entre eux a pris mon pénis dans la main et il l'a entaillé. Ils sont restés tranquilles pendant peut-être une minute pour observer ma réaction. La douleur était atroce, je criais, j'essayais désespérément de contenir mes cris, mais je hurlais. Je me rappelle que Marwan a fumé une moitié de cigarette, qu'il l'a écrasée, et en a rallumé une autre. Ils ont dû me faire ça vingt ou trente fois en deux heures. Le sang giclait partout.



Ils ont tailladé toutes mes parties intimes. L'un d'eux a dit qu'il vaudrait mieux me castrer, car je ne pouvais engendrer que des terroristes. J'ai demandé un docteur. «Le docteur est en congé», ont-ils répondu. Finalement, deux docteurs m'ont ausculté et j'ai reçu un traitement.

Le premier médecin est arrivé avec un porte-documents, mais il n'a offert que des prières. Le second lui a fait avaler un Alka-Seltzer pour calmer la douleur ; après avoir examiné ses parties génitales, il lui a donné une crème et un médicament appropriés.

Le traitement au rasoir s'est répété pendant des mois. Les tortionnaires mesuraient leurs gestes pour que les blessures ne soient pas trop profondes et que les marques ne soient pas permanentes. C'est alors que Binyam a dit à ses gardiens : «Je signerai tout ; j'avouerai tout».

Plusieurs mois après le début de la torture au rasoir, les tortionnaires ont eu recours à d'autres techniques. En septembre ou en octobre 2002, Binyam était transporté en voiture dans un lieu où il y avait de la musique en permanence, à un niveau insoutenable, notamment du hip-hop et des groupes de rock comme Meatloaf et Aerosmith. Plus tard, ses gardes ont peut-être essayé de le droguer en mettant quelque chose comme du cannabis dans sa nourriture. Quand il a commencé une grève de la faim pour éviter d'en prendre, ils lui ont injecté une substance par intraveineuse. Ils l'ont aussi enfermé dans des pièces qui puaien l'urine et ils ont essayé de le tenter avec des photos pornographiques ou en faisant entrer des femmes nues ou à demi-nues dans sa cellule.

Cette torture mentale était pire que la douleur physique. «Je pense que j'ai fait plusieurs dépressions nerveuses à cette période, dit-il, mais vers qui me tourner ?» Durant dix-huit mois, Binyam n'a rien vu du monde extérieur, sinon ce qu'il réussissait à observer de temps à autre à travers les persiennes d'une cellule. «Je n'ai jamais vu le soleil, pas une seule fois. Je n'ai pas vu d'autres êtres humains que mes gardiens et mes tortionnaires».

Récits suspects ?

Ainsi, ces extraits contenaient la relation de quelques-unes des pires tortures imaginables. Et en même temps, Binyam était accusé de préparer un attentat terroriste atroce et d'être lié aux «pires des pires» d'Al Qaïda. Alors, fallait-il prêter foi au récit d'un homme accusé d'activités terroristes d'une telle ampleur ?

En des circonstances normales, il aurait dû être possible d'évaluer la véracité de ce témoignage en faisant passer à Binyam une visite médicale avec un médecin indépendant, ou en interviewant longuement ses gardiens. Mais Binyam n'eut aucune opportunité de s'entretenir avec un avocat ou de parler avec une personne extérieure jusqu'à son arrivée à Guantanamo Bay. Et même alors, le gouvernement américain refusa de diffuser le moindre détail sur son arrestation ou ses lieux de détention antérieurs. Ces informations étaient classifiées.

Pour autant, il est possible de vérifier certains détails du récit de sa restitution. Ses souvenirs sont précis : la date de son voyage du Pakistan au Maroc (21 juillet 2002) corrobore précisément celle du déplacement du Gulfstream V de la CIA ; de même, son transfert du Maroc en Afghanistan (21 janvier 2004) correspond au vol entre Rabat et Kaboul d'un Boeing 737 privé, également utilisé pour les restitutions. Les journaux de bord que j'ai obtenus n'étant pas publics à l'époque, Binyam n'avait aucun moyen d'inventer ces dates depuis sa cellule de Guantanamo.

Il en va de même pour sa description du centre d'interrogatoire au Maroc : le groupe de maisons à demi enterrées, entourées de grands arbres, protégées par des grilles et accessibles après quarante-cinq minutes de voiture depuis l'aéroport de Rabat, correspond au centre d'interrogatoire de Témara, déjà identifié par des organisations humanitaires comme Amnesty International. La prison se situe non loin de l'autoroute menant à



Casablanca, après du zoo de Rabat ; plusieurs détenus disent avoir entendu des cris d'animaux. Officiellement, elle était contrôlée par le service de la Sécurité intérieure du Maroc (La Direction de la Surveillance du Territoire ou DST), dirigé à l'époque par Hamidou Laânigri. D'autres détenus ont non seulement fourni le détail de tortures extrêmes mais aussi attesté la présence d'interrogateurs extérieurs et de prisonniers restitués par les Etats-Unis. Par exemple, un certain Abou Al Kacem Britel, naturalisé italien, a raconté son transfert d'Islamabad à Témara, le 24 mai 2002, «dans un petit avion américain» ; j'ai découvert plus tard qu'il s'agissait du Gulfstream V qui avait convoyé Binyam. Abou Al Kacem Britel sera détenu pendant neuf mois sans aucun contact avec le monde extérieur.

En 2003, après avoir enquêté sur la prison de Témara, Amnesty International a publié un rapport faisant état de coups avec des règles métalliques, d'électrocutions, de noyades simulées et de menaces de viol sur les épouses ou les parents des suspects. Les interrogatoires duraient seize heures d'affilée et les suspects étaient battus tout ce temps, souvent enchaînés et les yeux bandés. Deux prisonniers de Témara ont certifié devant la Fédération internationale des droits de l'Homme avoir été violés à l'aide de bouteilles, ce dont les gardiens de Binyam l'avaient menacé.

Clive Stratford Smith, l'avocat de Binyam, admet qu'il n'a pas examiné physiquement son client à Guantanamo. «Je n'étais tout simplement pas prêt à l'obliger à baisser son pantalon pour prouver ses dires». Mais l'avocat a vu des cicatrices sur d'autres parties de son corps.

Alors, Binyam était-il ou non coupable de préparer un attentat terroriste ? On ne pouvait pas l'affirmer. Il est sûr qu'il s'était rendu en Afghanistan et avait séjourné dans un camp d'entraînement, encore que pour une courte période. Mais toutes les allégations ultérieures, comme sa participation au complot à la bombe sale de Padilla, se fondaient sur des aveux obtenus très certainement par des moyens illégaux, y compris la torture. En prenant la décision d'externaliser les interrogatoires, le gouvernement américain avait détruit, non seulement la crédibilité des aveux de Binyam Mohamed, mais celle du procès intenté au suspect. Ici réside la principale difficulté des méthodes utilisées dans la guerre contre le terrorisme : si Binyam était réellement un terroriste, la méthode pour le faire passer en jugement et obtenir son emprisonnement était un modèle d'erreurs. Le gouvernement avait tout simplement créé un vide entre le moment de sa capture et celui où Binyam aurait pu passer aux aveux, une fois entre les mains des interrogateurs militaires américains, protégés par l'exigence ou l'excuse du secret national. En fin de compte, Binyam allait comparaître devant une commission militaire pour répondre de l'accusation de conspiration. Au moment où ce livre était sous presse, la Cour suprême avait suspendu cette comparution. Quant à José Padilla, transféré devant un tribunal civil, il n'était plus accusé d'un complot à la bombe sale mais d'une autre conspiration beaucoup moins grave impliquant d'autres militants aux Etats-Unis.

Les autorités américaines estimaient que les preuves obtenues après des années de torture étaient suffisamment acceptables pour qu'une commission militaire les retienne, mais les avocats du gouvernement savaient qu'un tribunal civil les rejeterait. C'est ainsi que, principal accusé, Padilla fut inculpé de crimes bien moindres relevant du droit civil, tandis que Binyam se voyait accusé d'un complot particulièrement horrible.

Les vols secrets de la CIA
Comment l'Amérique a sous-traité la torture
Par Stephen Grey
Ed. Calmann-Lévy

Lire aussi

- Le Maroc, escale de torture de la CIA
- Mystère: Qui est le tortionnaire «Marouani» ?
- Silence radio côté marocain